FICHE SIGNALÉTIQUE

EN CAS D'URGENCE APPELER CANUTEC AU 613-996-6666

1. Identification de la substance (ou préparation) et de la société (ou fournisseur) :

Nom du produit :	Florgib® 4L
Usage du produit :	Régulateur de la croissance des plantes horticoles pour usage professionnel
Fournisseur :	Fine Agrochemicals, Ltd. Hill End House, Whittington, Worcester WR5 2RQ, R.-U. Tél. : + 44-1905-361800

2. Composition et information sur les ingrédients :

Produit :	Une solution d'acide gibbérellique à 4 % (GA_3)
Nº CAS :	CAS 77-06-5
Nº EINECS :	201-001-0
Nº d'enr. – LPA :	29884

3. Identification des dangers :

Mot-indicateur	Mise en garde Inflammable Avertissement Irritant oculaire

4. Premiers soins

Après l'inhalation :	Emmener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, préférablement bouche à bouche si possible. Appeler un centre antipoisons ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires relatifs au traitement.
Après le contact avec la peau :	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoisons ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires relatifs au traitement. Apporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement de produit antiparasitaire lorsque vous consultez un médecin.
Après le contact avec les yeux :	Tenir l'œil ouvert et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les verres de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer l'œil. Appeler un centre antipoisons ou un médecin pour obtenir des conseils relatifs au traitement.
Après l'ingestion :	Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin pour obtenir des conseils relatifs au traitement. Si la personne peut avaler, lui demander de boire lentement un verre d'eau. Ne pas faire vomir, sauf si le centre antipoisons ou le médecin vous demande de le faire. Ne rien faire prendre par la bouche à une personne inconsciente.

Inflammabilité :	Extrêmement inflammable
Point d'éclair :	16,5 °C (PM vase clos)
Modes d'extinction :	Utiliser de l'eau atomisée, du brouillard, du CO_2, de la mousse ou de la poudre sèche
Dangers particuliers liés à l'exposition :	Liquide et vapeur inflammables
Matériel d'incendie :	Porter un vêtement protecteur complet et un appareil respiratoire autonome.
Produits de la combustion :	Composés de carbone

5. Déversements accidentels :

Précautions personnelles :	Cause une irritation oculaire. NE PAS laisser entrer en contact avec les yeux. Se laver les mains après l'utilisation du produit. Porter un vêtement protecteur, voir la section 8 « Minimisation de l'exposition et protection personnelle ».
Précautions pour l'environnement :	NE PAS contaminer l'eau d'irrigation, l'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
.	
Méthodes de nettoyage :	Communiquer avec le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.

6. Manutention et conservation :

Manutention :	Porter des pantalons longs, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes, ainsi qu'une protection oculaire pendant le mélange/le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. De plus, porter des gants de protection contre les agents chimiques pendant le mélange/le chargement, le nettoyage et la réparation. Ne pas retourner dans les endroits traités ou permettre à qui que ce soit d'y retourner avant que se soient écoulées 12 heures après l'application.
Conservation :	Éviter la contamination des graines, des aliments pour animaux et des produits alimentaires. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

7. Minimisation de l'exposition et protection personnelle :

Minimisation de l'exposition :	Afin d'éviter les risques pour les humains et pour l'environnement, toujours respecter le mode d'emploi. Consulter également la section 15.

Renseignements de nature réglementaire.

Mesures d'ingénierie :	Assurez-vous que les environs sont bien ventilés.

8. Caractéristiques physiques et chimiques :

Renseignements généraux :

- Aspect : Liquide transparent, de couleur jaune paille très pâle
- Odeur : alcoolique

Renseignements importants pour la santé, la sécurité et l'environnement :

- pH (solution de 50 % p/v) dans l'eau : 3 - 4
- Point d'ébullition : 82 ºC
- Point d'éclair : 16,5ºC (vase clos)
- Inflammabilité : Extrêmement inflammable
- Propriétés explosives : Limite inférieure d'explosivité dans l'air : 2,5 % (solvant)
  Limite supérieure d'explosivité dans l'air : 12,7 % (solvant)
- Propriétés comburantes : Réagit avec les agents comburants puissants.
- Pression de vapeur : 4,4 kPa
- Densité relative : 0,8003 g/ml
- Solubilité
  - o hydrosolubilité @ 20°C : Soluble à toutes les concentrations
  - o liposolubilité : aucune donnée
- Constante de distribution: aucune donnée
- Viscosité : 3,4503 mm^2/s

9. Stabilité et réactivité

Stable dans les contenants originaux pendant au moins 2 ans à la température ambiante.

Conditions à éviter : Chaleur excessive et lumière directe du soleil. Tenir à l'écart de sources d'allumage.

Substances à éviter : Incompatible avec les agents comburants puissants.

Produits de décomposition dangereux : Aucun dans les conditions normales de conservation et d'utilisation.

10. Renseignements toxicologiques :

Toxicité aiguë :

- Orale : DL_{50} chez le rat : >5050 mg/kg
- Par inhalation : CL_{50} chez le rat >5,23 mg/l
- Cutanée : DL_{50} chez le lapin : >2020 mg/kg

Irritation :

- Yeux : Très irritant (catégorie II)
- Peau : Légère (catégorie IV)
- Voies respiratoires : Les études n'ont révélé aucune anomalie observable

Sensibilisation :

- Peau : Non sensibilisant

10. Renseignements toxicologiques (suite)

Toxicité chronique :	Aucune étude disponible
Cancérogénicité :	Aucune (ingrédient actif)
Mutagénicité :	Aucune (ingrédient actif)
Toxicité pour la reproduction :	Aucune étude disponible
Classe de toxicité :	OMS (a.i.) U; EPA III (ingrédient actif)
Écotoxicité :	
• Poissons :	Non toxique, mais éviter la contamination des cours d'eau**.** CL_{50} (96h)>112 mg/L *Oncorhynchus mykiss* (ingrédient actif)
• Daphnia :	Non toxique, mais éviter la contamination des cours d'eau**.** CE_{50} (48h)>122 mg/L *Daphnia Magna* (ingrédient actif)
• Algues :	CL_{50} (72 h)>100 mg/l; CSEO≥100 mg/l
• Oiseaux :	DL_{50} > 2250 mg/kg *Colinus virginianus* (ingrédient actif)
• Abeilles :	CL_{50} (contact 48 h)>25µg/abeille *Apis mellifera* (ingrédient actif)
Rémanence et dégradabilité :	L'ingrédient actif est non toxique et se dégrade rapidement dans des conditions biologiques.

11. Renseignements concernant l'élimination :

Élimination de l'emballage :

POUR L'ÉLIMINATION DES BIDONS EN PLASTIQUE :
Ne pas utiliser cet emballage à d'autres fins. Il s'agit d'un emballage recyclable qui doit être éliminé à un site de collecte des emballages. Communiquez avec votre distributeur/détaillant local ou la municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'apporter l'emballage au site de collecte :

1. Rincez l'emballage vide à trois reprises ou sous pression. Ajoutez l'eau de rinçage au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Assurez-vous que l'emballage vide et rincé ne peut pas être utilisé à d'autres fins.

S'il n'y a pas de site de collecte des emballages dans votre région, éliminez l'emballage conformément aux exigences provinciales.

EMBALLAGES RÉUTILISABLES :
Pour être éliminé, l'emballage doit être retourné au point d'achat (distributeur/détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur/détaillant. Ne pas utiliser cet emballage à d'autres fins. Si l'emballage n'est pas réutilisé, consultez la section « ÉLIMINATION DES BIDONS EN PLASTIQUE ».

12. Renseignements touchant le transport :

Numéro UN/TMD (Canada) : 1993
Numéro NMFC : 43940.2
Catégorie : 085 (ÉU) / 3 (Canada)
Appellation réglementaire : Liquide inflammable NOS – HAZMAT (contient de l'alcool isopropylique)
Groupe d'emballage : II
Polluant marin : Non
Autres renseignements applicables : IATA Classe III / ADR Classe III

13. Renseignements de nature réglementaire :

Nom chimique	SARA 313	SARA 302	Quantité à déclarer (RQ) au titre du CERCLA	Proposition 65 de la Californie
Acide gibbérellique	Non inscrit	Non inscrit	Aucune	Sans objet

Canada
Ce produit a été classifié conformément aux critères liés au risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

14. Autres renseignements :

Pour plus de renseignements concernant le produit et son mode d'emploi, consulter l'étiquette du produit.

Cette version remplace toutes les versions antérieures. Préparé par Fine Americas, Inc. en se basant sur les meilleures données disponibles. Il n'est donné aucune garantie que les renseignements fournis sont complets à tous les égards.